

Procès-verbal du conseil d'école de Coësmes

Mardi 20 juin 2023

Présents :

Madame Ramage, adjointe enfance et jeunesse

Monsieur Herrault, adjoint bâtiment et voirie

Mesdames Auffret-Henry, Puisney-Konan, Avignon, représentantes des parents d'élèves

Monsieur Dekkers, représentant de parents d'élèves

Mesdames Maloeuvre, Dumontier, Ferchaud, Berthe, enseignantes

Madame Gastel, enseignante et directrice de l'école

Monsieur Alexandre DANO, futur directeur de l'école

Madame Lanfranchi, ATSEM, et aide aux devoirs du soir.

Excusés :

Madame Debaut, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Bain-de-Bretagne

Monsieur Gallard, maire

Monsieur et Mesdames les membres du RASED

Mesdames Chaupitre, Loiret

Mme Bonnin, enseignante.

Le conseil d'école suit l'ordre du jour proposé.

Présentation de M. Alexandre DANO : M.DANO habite à La Couyère, il a déjà été enseignant dans tous les niveaux de classe. Ce sera sa première année de direction, c'est un poste qu'il souhaitait obtenir.

I. Bilan de l'année 2022-2023

1/ Projets menés en fin d'année

- Sortie sur la découverte de la forêt avec les classes de CM1-CM2 le 4 mai et la classe de CE2-CM2 le 25 mai, suite aux animations de l'association « bout d'branches ».
- Classe de mer du 14 au 16 mai à Cancale du CP au CM2. Temps très riche en apprentissages. Personnel de qualité sur le site.
- Fête de l'école le samedi 3 juin : défilé, pique-nique et kermesse. Le temps était de la partie, APEEP satisfaite des recettes effectuées. (140 repas, manque de bénévoles).
- Interventions du professeur d'allemand du collège auprès des CM2, les 12 et 15 juin. Les élèves de CM2 peuvent encore s'inscrire pour la 6^{ème} bilangue.
Attention : prévoir intervention du collège en fin d'année pour les CM2, l'année prochaine. Cela n'a pas été fait cette année et certains parents le regrettent.
- Sortie journée des classes de maternelles au « refuge de l'arche » de Château-Gontier le vendredi 16 juin.
- Journée matchs de baseball à La Guerche de Bretagne ce mardi 20 juin pour les CP-CE1-6 CE2.
- Sortie au collège de Retiers pour les CM2 le vendredi 23 juin.
- Spectacle de musique avec toute l'école le mardi 27 juin à 18h30 à la salle des loisirs, suivi de l'apéritif de départ de Mme GASTEL et FERCHAUD.
- Sortie préhistoire à La Roche aux Fées le vendredi 30 juin pour les CE2.
- Olympiades à la piscine de Janzé le vendredi 30 juin pour les CM2.

Tous les projets envisagés ont pu être réalisés, d'autres se sont rajoutés en fin d'année.

Pour info, l'office des sports propose des activités sportives à toutes les vacances scolaires pour 2 jours de stage. Il existe également des activités sportives proposées à l'année à petits prix. En général, Mme Gastel transfère un mail aux parents de la part de l'Office des sports.

Boîte à jouer mise en place, sur la demande des conseils de délégués, dans la cour de récréation cette année. Depuis les beaux jours, cette boîte à jouer fonctionne bien. Du matériel peut être fourni à l'école pour les enfants (vieux draps, cartons, frites de piscine, casseroles...)

Du matériel serait à prévoir sur le temps du midi pour occuper les enfants et éviter les conflits. Il en avait été commandé, mais il a disparu du stock du périscolaire.

Application Educartable ne sera plus utilisée l'année prochaine. Trop d'ingérences dans la vie privée pour les maîtresses. Problème de communication avec les parents. Cahiers de liaison non lus, application non consultée par plusieurs parents : les informations ne passent pas chez tout le monde.

La directrice envoie de plus en plus d'informations par mail aux parents en espérant que ce sera bien lu.

2/ Temps périscolaires

Année difficile sur ces temps avec beaucoup de changement de personnels. Les retours en classe sur les temps du midi sont souvent très agités avec beaucoup de conflits à gérer après coup. (Des élèves arrivent en classe en pleurant) L'école a cessé de répondre aux parents sur les conflits pendant ces temps car les parents ne font pas la distinction entre temps scolaire et périscolaire. Toute réclamation des parents sur ces temps sont renvoyées à la mairie. Certains de ces conflits ont dû être gérés par l'inspection académique car ils ont pris de grandes proportions. Les problématiques du temps périscolaire sont à gérer par le personnel périscolaire.

Retours de parents : Des violences entre enfants ont eu lieu dans la cour sur le temps périscolaire. Il est remonté des problématiques de règles, de personnels, de gestions de conflits. Des enfants sont pris par le bras de manière violente par les adultes. Lors de la garderie du soir, les parents entendent des cris, du vocabulaire familier envers les enfants.

La gestion du personnel a été très difficile. Des adjoints ont dû intervenir pour faire des trajets, gérer la cantine, surveiller la cantine. Les effectifs du personnel se sont stabilisés actuellement.

Il y a des sentiments d'injustice de la part des enfants. Il faudra une clarification des règles. Les enfants ont fait des efforts depuis décembre mais ils sont menacés sans cesse de cartons jaunes : parfois la punition tombe, parfois non et cela n'a plus de crédibilité auprès des enfants, des familles.

Un temps d'écoute serait nécessaire auprès des enfants lors de la gestion d'un conflit, avant que l'adulte ne s'emporte.

Tarifs et horaires ?

Tarifs vus au prochain conseil municipal : *« Les nouveaux tarifs pour la rentrée ont été votés.*

Une augmentation du prestataire en janvier et en septembre nous oblige à passer le repas à 4 euros (10 cts d'augmentation pour les familles et 30cts pour la commune depuis janvier) cela équivaut à 4000 euros de plus par an sur le budget communal sans prendre en compte l'augmentation des charges (fluide et personnels).

Concernant la garderie pas d'augmentation : 70cts par demi-heure commencée.

Les horaires de la garderie sont définitivement validés pour une ouverture à 7h le matin et une fermeture à 19h »

Les parents trouvent une diminution de la qualité au niveau des repas. Attention aussi à certains élèves qui ne sont pas rassasiés en sortant des repas.

Ils aimeraient aussi que les factures du périscolaire arrivent à la maison avant qu'ils ne soient prélevés sur leur compte bancaire.

Les règles d'inscription ont changé. Il faut s'inscrire 8 jours avant, sinon surfacturation à partir de septembre. Certaines familles inscrivent leur enfant à la cantine le matin à 8h. Il y a eu trop d'abus.

3 /Centre aéré :

Cohabitation difficile avec le centre aéré. Mêmes espaces utilisés pour la classe et pour le centre : mélange des jeux malgré les draps mis par-dessus les jeux de la classe. Matériel des classes abîmé dans la salle d'atelier. Non possibilité de préparer l'atelier du jeudi à l'avance car salle utilisée.

Le centre aéré a fait aussi remonter à la mairie le fait que son matériel est parfois utilisé sur les temps périscolaires.

Ils demandent des tables à roulettes pour pouvoir déplacer plus facilement les tables.

Est-ce que le centre de loisirs a vraiment besoin de l'espace de l'atelier de Virginie ?

Un rappel serait peut-être nécessaire auprès des enfants de la classe concernée, car les mêmes enfants fréquentent les 2 temps sur le même espace et pensent qu'ils peuvent tout utiliser, tout le temps.

Une rencontre entre le centre de loisirs et l'école est à prévoir en début d'année scolaire.

II. Préparation de la rentrée 2022-2023

1/ Budget

La mairie a accordé toutes les demandes :

-40€/élève scolarisé au 1/1/2022 (116 élèves) au niveau des fournitures, soient 4640€.

-15€/élève pour les 88 élèves de Coësmes, soient 1320€ pour les sorties scolaires.

-18€/élève de Sainte-Colombe (28 élèves), soient 504€ pour les sorties scolaires.

-un budget de 1000€ pour le petit matériel de l'école.

-Achat de 2 ordinateurs pour les enseignants des classes.

Travaux de l'été :

-bitumer une partie de la cour de récréation de l'élémentaire et mettre un nouveau portail côté cantine (coût des travaux : 8757€). L'accès au bac à sable ne sera pas ouvert en saison hivernale.

-finir la couverture du toit de la maternelle côté parking + le côté garderie. Les travaux auront lieu à partir du 22 août pour environ une semaine. (22 592 euros)

- Le ménage sera fait en juillet du côté de l'élémentaire. Les carreaux seront nettoyés à la Toussaint (Classes + passerelle + cantine). Pour la classe verte, le ménage sera fait après le passage du centre de loisirs.

-repeindre les murs de la classe bleue (2ème semaine de juillet) + ménage fait par la suite. Les meubles ne seront pas repeints.

- peinture sur le circuit vélo des maternelles (1200 euros)

- changement de la porte de secours garderie/cour prévue en octobre et fenêtres double vitrage côté parking (coût : 8113€)

La mairie travaille sur un projet « city stade » juste à côté de la cour des élémentaires. Si le projet est accepté, les travaux pourraient commencer en septembre 2023. (80 000 euros)

2/ Effectifs à la rentrée

L'école reste à 5 classes l'année prochaine.

Le rassemblement de toutes les classes sur le site des cerisiers a été plus simple à gérer au niveau des professeurs.

Mme GASTEL quitte la direction de l'école et sa classe. M.Alexandre DANO sera le directeur l'année prochaine.

Mme FERCHAUD quitte son poste à l'école de Coësmes. Mme Cathy LAURENT arrive sur son poste.

Mme MALOEUVRE sera en congé maternité une partie de l'année prochaine. Nous ne savons pas encore si c'est M.DESBOIS qui effectuera ce remplacement.

Compte-tenu des effectifs actuels, voici les répartitions prévues pour le moment :

- Pauline Maloeuvre et Sylvie Herrault (ATSEM) dans la classe bleue avec 3 TPS/ 6PS/ 13GS : 22 élèves
 - Sophie Berthe et Virginie Lanfranchi (ATSEM) dans la classe verte avec 3TPS / 5PS/ 14MS : 22 élèves
 - Cathy Laurent dans la classe vert anis avec 6 CP et 8 CE1 : 14 élèves
 - Irène Dumontier dans la classe jaune avec 17 CE2 et 8 CM1 : 25 élèves.
 - Alexandre Dano dans la classe rose avec 10 CM1 et 15 CM2 : 25 élèves
- Des AESH seront également présentes dans quelques classes de CE2 et CE1.

Effectifs de l'école publique présentés au conseil d'école du 20 juin 2023

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs en juin 2023	7	13	14	6	9	15	18	15	18	115
	40 élèves en maternelle				75 élèves en élémentaire					
Effectif prévu pour la rentrée 2023 (selon les données connues le 20/06/23)	6 (+6)	11 (+4)	13 (-1 +1)	14	6 (-1 +1)	8 (-2 +1)	17 (+2)	19 (+1)	14 (-1)	108
	44 élèves en maternelle				64 élèves en élémentaire					

5 élèves (hors CM2) quittent l'école (2 vers l'école privée de Janzé, 3 déménagements), 6 élèves (hors TPS/PS) arrivent à l'école à la rentrée ou en octobre (3 arrivent de l'école privée, 3 aménagent à Coësmes).

Les effectifs continuent doucement de baisser.

3/ Rentrée

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre à 8h30. Les listes des classes seront affichées le vendredi 1 septembre sur le panneau devant l'école.

Les listes de fournitures pour la rentrée seront distribuées bientôt aux élèves. Elles figureront sur le site de l'école si besoin.

4/Projets

- piscine du CP au CM2 les jeudis matins au deuxième trimestre.

-projets musicaux : en CP-CE1, sonoriser un album, en CE2-CM1-CM2 : rythmes et percussions du monde. Spectacle pour ce dernier projet à présenter à la fête de la musique de Sainte-Colombe (?).

-Demande d'intervention par la brigade de prévention et de protection des familles sur le sujet des incivilités et du bon usage d'internet pour les élèves de CE2/CM1/CM2.

-Animateur sportif de l'office des sports au deuxième trimestre en escalade pour les 2 classes de CE2-CM1-CM2 avec l'office des sports en fin d'année (avril-mai- juin)

-Animateur sportif de l'office des sports sur un projet « savoir rouler » en CP-CE1 en mai et juin.

-Demandes interventions sur les énergies renouvelables, sur l'agriculture et la préservation de l'eau pour les classes des CE2-CM1-CM2.

- prévention routière pourrait intervenir auprès des élèves (demande d'un parent) ? L'école n'a pas d'information à ce sujet.

Bonne fin d'année scolaire à chacun !

Procès-verbal rédigé par Marianne GASTEL, directrice et Mme MALOEUVRE, enseignante.